



Infirmières et infirmiers *en santé*, au travail

Livret de formation

Nom :

Prénom :

Fonction :



Le présent livret comprend :

- I. **Identité du candidat**
- II. **Informations relatives au parcours du stagiaire et à son auto-positionnement**
- III. **Cadre général de la formation**
- IV. **Appréciation générale du parcours de formation par le référent du service de médecine préventive**
- V. **Attestation d'assiduité**

Ce document retrace le parcours du stagiaire et permet la délivrance de l'attestation finale permettant de mesurer les capacités acquises durant le parcours de formation des 350 heures à réaliser dans l'année à compter de la prise de fonction du stagiaire.

Cette formation est encadrée par l'arrêté du 26 juin 2023 relatif à la formation professionnelle des infirmiers en santé au travail des services de médecine préventive de la fonction publique territoriale.

Les stages pour les infirmières et infirmiers en santé au travail sont répertoriés dans un itinéraire de formation (IXINF).



I. Identité du candidat

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Lieu de naissance :

Pays :

Diplôme(s) obtenu(s) et année d'obtention :

Employeur actuel :

Adresse professionnelle :

Courriel professionnel :

Date entrée en formation :

II. Informations relatives au parcours du stagiaire et à son auto-positionnement

1/ auto-positionnement (cf. annexe 2)

Joindre la synthèse de votre test d'auto-positionnement. Celui-ci doit être daté et signé.

2/ validation des dispenses de formation suite à l'auto-positionnement

Intitulé du ou des blocs de compétences validés :

BLOCS DE COMPÉTENCES	ÉQUIVALENCE IDENTIFIÉE	(1)
BC 1 • Maîtriser l'environnement professionnel, le cadre réglementaire et administratif pour organiser efficacement les visites médicales et para-médicales.		☐
BC 2 • Savoir-faire du lien entre le service de médecine préventive et le service de ressources humaines pour une gestion partagée du processus et de ses aléas.		☐
BC 3 • Savoir évaluer des besoins en fournitures et gérer les stocks afin d'organiser la gestion matérielle d'un service de médecine préventive.		☐
BC 4 • Maîtriser le traitement des dossiers médicaux en santé au travail, de la gestion des dossier papier à la mise en œuvre du dossier médical informatisé.		☐
BC 5 • Savoir prendre les dispositions nécessaires en vue d'apporter sa contribution aux échanges professionnels dans le cadre de l'équipe pluri-disciplinaire.		☐

BLOCS DE COMPÉTENCES	ÉQUIVALENCE IDENTIFIÉE	(1)
BC 6 • Être en capacité de participer à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité via des réalisations concrètes en agissant dans un cadre collectif et partagé.		☐
BC 7 • Maîtriser la préparation de la visite d'information et de prévention via la réunion d'un ensemble d'informations utiles à sa mise en œuvre.		☐
BC 8 • Savoir conduire la visite d'information et de prévention en s'appuyant sur un protocole tout en veillant à établir une relation avec l'agent.		☐
BC 9 • Être en mesure d'identifier les situations, à risque notamment, pour les donner les suites adaptées en mobilisant le cas échéant d'autres professionnels.		☐
BC 10 • Être en capacité de porter un regard sur un poste de travail, observer l'opérateur en action et savoir le questionner pour détecter les risques.		☐
BC 11 • Savoir participer à la construction d'un projet de prévention en mobilisant les acteurs concernés afin de définir des actions adaptées.		☐
BC 12 • Savoir détecter, orienter et alerter sur les situations individuelles à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.		☐
BC 13 • Savoir identifier, conseiller et alerter sur les situations collectives à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.		☐
BC 14 • Savoir participer à la construction d'un projet de prévention en mobilisant les acteurs concernés afin de définir des actions adaptées.		☐

BLOCS DE COMPÉTENCES	ÉQUIVALENCE IDENTIFIÉE	(1)
BC15 • Savoir détecter, orienter et alerter sur les situations individuelles à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.		☐
BC16 • Savoir identifier, conseiller et alerter sur les situations collectives à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.		☐

(1) Zone à compléter par l'administration

Le stagiaire bénéficie d'une dispense de formation et de la validation des blocs de compétences cochés.

Pour la Commission CNFPT,

Je soussigné :

.....
.....

**Le représentant du service
de médecine préventive,**

Je soussigné :

.....
.....

certifient que (identité candidat(e)) :
bénéficie des équivalences obtenues.

Date :

Signature représentation
du CNFPT :

Signature du représentant
du service de médecine préventive :

III. Cadre général de la formation

Le stagiaire bénéficie d'une dispense de formation et de la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences.

BLOCS DE COMPÉTENCES	FORMATION RÉALISÉE	VOLUME HORAIRE	DATE
BC 1 • Maîtriser l'environnement professionnel, le cadre réglementaire et administratif pour organiser efficacement les visites médicales et para-médicales.			
BC 2 • Savoir-faire du lien entre le service de médecine préventive et le service de ressources humaines pour une gestion partagée du processus et de ses aléas.			
BC 3 • Savoir évaluer des besoins en fournitures et gérer les stocks afin d'organiser la gestion matérielle d'un service de médecine préventive.			
BC 4 • Maîtriser le traitement des dossiers médicaux en santé au travail, de la gestion des dossiers papier à la mise en œuvre du dossier médical informatisé.			
BC 5 • Savoir prendre les dispositions nécessaires en vue d'apporter sa contribution aux échanges professionnels dans le cadre de l'équipe pluri-disciplinaire.			
BC 6 • Être en capacité de participer à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité via des réalisations concrètes en agissant dans un cadre collectif et partagé.			

BLOCS DE COMPÉTENCES	FORMATION RÉALISÉE	VOLUME HORAIRE	DATE
BC 7 • Être en capacité de participer à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité via des réalisations concrètes en agissant dans un cadre collectif et partagé.			
BC 8 • Savoir conduire la visite d'information et de prévention en s'appuyant sur un protocole tout en veillant à établir une relation avec l'agent.			
BC 9 • Être en mesure d'identifier les situations, à risque notamment, pour les donner les suites adaptées en mobilisant le cas échéant d'autres professionnels.			
BC10 • Être en capacité de porter un regard sur un poste de travail, observer l'opérateur en action et savoir le questionner pour détecter les risques.			
BC11 • Savoir participer à la construction d'un projet de prévention en mobilisant les acteurs concernés afin de définir des actions adaptées.			
BC12 • Savoir détecter, orienter et alerter sur les situations individuelles à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.			
BC13 • Savoir identifier, conseiller et alerter sur les situations collectives à risque qui vont nécessiter un traitement et une réponse adaptée.			

IV. Appréciation générale du parcours de formation par le référent du service de médecine préventive

Référent

Date :

Nom/Prénom :

Qualité :

Signature :

Stagiaire

Date :

Nom/Prénom :

Qualité :

Signature :

V. Attestation de suivi :

Sous réserve des dispenses dont il peut bénéficier, le stagiaire est réputé avoir réalisé l'ensemble du parcours de formation selon les conditions fixées par l'arrêté du 26 juin 2023 relatif à la formation professionnelle des infirmières et infirmiers en santé au travail des services de médecine préventive de la fonction publique territoriale.

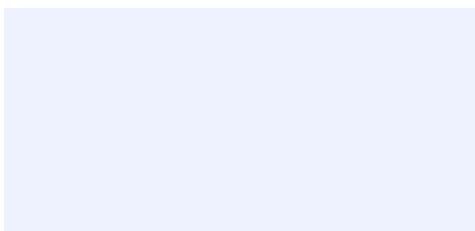
Je soussigné(e) :

Déclare avoir suivi avec assiduité la totalité du parcours de formation

Dont heures de formation

Fait à

Signature du stagiaire :



VI. Avis de la commission/instance de validation du CNFPT

Le représentant du CNFPT

Date :

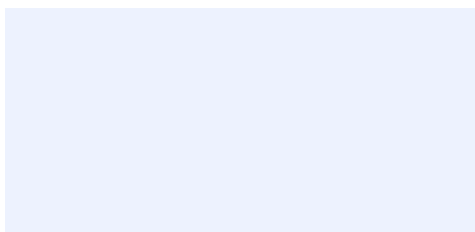
Nom/Prénom :

.....

Qualité :

.....

Signature :



cnfpt.fr

Retrouvez sur l'espace « **se former** »
toute **l'offre de formation**

Pour aller plus loin,
Rejoignez la **e-communauté**
« **Santé et sécurité au travail** »



Centre National de la Fonction Publique Territoriale
80, rue de Reuilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12
Tél. : 01 55 27 44 00 - Fax : 01 55 27 44 01
www.cnfpt.fr



@CNFPT



@CentreNationalDeLaFonctionPubliqueTerritoriale



@leCNFPT

